

2025

Compte rendu de la 6^{ème} convention nationale de prévention des violences dans le sport



Photo : INSEP

OV3S a participé à la 6^e Convention nationale de prévention des violences dans le sport, organisée le **30 juin 2025** par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, à l'INSEP.

En présence de nombreuses figures clés du mouvement sportif, cette journée a permis de faire un point d'étape sur les **violences recensées**, la **relation entraîneur-entraîné**, et les **formations désormais obligatoires**.

Notre participation s'inscrit dans nos missions de veille, d'expertise et d'appui aux politiques publiques.



OBSERVATOIRE DES
VIOLENCES SEXISTES ET
SEXUELLES DANS LE SPORT

DISCOURS D'INTRODUCTION

Mme Marie Barsacq, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative



Photo : INSEP

→ La stratégie nationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport a été lancée en **2019**, sous l'impulsion de Fabienne Bourdais, avec la création de la cellule **Signal-Sport**. Ce dispositif marque un tournant majeur dans la prise en compte des violences dans le milieu sportif.

→ Aujourd'hui, la parole se libère : les signalements transmis à la cellule ont augmenté de **40 %** en un an.

Ce chiffre traduit à la fois une **prise de conscience croissante** et une **confiance renforcée dans les dispositifs existants**.

→ Parmi les situations les plus sensibles, la relation entraîneur-entraîné est particulièrement scrutée. Fondée sur une forte asymétrie, elle peut parfois être le lieu de dérives ou d'abus. Dans ce contexte, il est essentiel que chaque personne qui témoigne bénéficie d'un accompagnement adapté : écoute, protection, soutien psychologique et juridique.

→ De nombreux progrès ont été réalisés ces dernières années, notamment grâce à la **loi du 8 mars 2024**, dite loi **Abitbol**. Cette loi renforce les obligations de signalement pour les encadrants, facilite les suspensions administratives en cas de signalement grave, et allonge les délais de prescription pour les violences sexuelles. Elle marque une étape décisive pour mieux prévenir, détecter et sanctionner les violences dans le milieu sportif. Depuis la mise en place de cette stratégie, l'action de l'État se renforce sur le terrain. Douze arrêtés préfectoraux ont déjà été pris pour écarter des personnes mises en cause dans des faits de VSS.

→ **Les contrôles d'honorabilité sont désormais plus systématiques : 3,8 millions de vérifications ont été effectuées en 2024.**

Ils ont conduit à 854 mesures d'incapacité visant des encadrants bénévoles licenciés.

→ En parallèle, **la formation des professionnels progresse**. Désormais, tous les cursus diplômants dans le sport intègrent un volet consacré à l'éthique, à l'intégrité et à la prévention des violences.

→ Enfin, **la cellule Signal-Sport** entre dans une nouvelle phase de modernisation. Son fonctionnement sera **prochainement informatisé**, ce qui permettra un traitement plus rapide et plus efficace des signalements.

Mme Amélie Oudéa-Castera, Présidente du CNOSF

→ L'engagement pour **une tolérance zéro** face aux violences sexistes et sexuelles se renforce à tous les niveaux du sport.

→ Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) joue un rôle central dans cette dynamique. Il s'est doté d'un **Comité de déontologie**, et un **comité disciplinaire ad hoc** a récemment été créé pour accompagner les fédérations disposant de moins de moyens.



Photo : INSEP

Ce comité sera bientôt doté d'un **droit d'évocation**, permettant d'agir en cas d'inaction d'une fédération.

→ **Dominique Mérieux**, présidente de la Fédération Française de Gymnastique, a été élue vice-présidente du CNOSF, en charge de **l'intégrité et de la lutte contre les violences et discriminations** – un signal fort pour l'ensemble du mouvement sportif.

→ Le CNOSF s'appuie également sur des partenariats avec des associations de terrain, comme Colosse aux pieds d'argile, afin de promouvoir une meilleure écoute des victimes et d'ancrer la prévention dans la réalité des pratiques. Il mène une politique volontariste de prévention, à travers des campagnes ciblées et une attention renforcée à la protection des délégations sportives lors des compétitions nationales et internationales.

Mme Marie-Amélie Le Fur, Présidente du CPSF

→ Le Comité Paralympique et Sportif Français promeut un triptyque clair : prévenir, protéger, former. Il a **développé l'outil Réglo-Sport**, en partenariat avec plusieurs organismes, afin d'accompagner les acteurs du parasport dans la prévention des violences et le respect du cadre éthique.

→ Il dispose également d'une **charte d'engagement** intégrant des sanctions graduelles, renforçant ainsi la responsabilité des structures affiliées.

→ Souhaitant s'entourer d'expertises reconnues, il a signé une **convention avec l'association France Victimes** afin d'améliorer l'accompagnement des personnes concernées. Enfin, il s'implique dans la recherche, notamment à travers le co-encadrement d'une thèse CIFRE menée avec le Conseil régional du Centre-Val de Loire, portant sur le harcèlement dans le parasport.

Etat des lieux de l'activité de la cellule ministérielle dédiée au traitement des signalements de violences et de la mobilisation du ministère pour prévenir, former et sensibiliser

Mme Fabienne Bourdais, directrice des Sports, déléguée ministérielle à la lutte contre les violences dans le sport

→ La Cellule Signal-Sport collabore étroitement avec de nombreux organismes, tels que **le Service de protection de l'enfance et l'Office des mineurs**, avec lequel une convention a été signée. Les canaux de recueil sont aujourd'hui mieux identifiés.

→ La Cellule observe également une hausse significative des cas de violence morale et psychique. Face à ces constats, l'implication des fédérations sportives est essentielle, notamment parce que le contrôle d'honorabilité repose sur les listes nominatives qu'elles transmettent. Depuis le 16 mai 2025, les établissements sportifs ont par ailleurs l'obligation d'afficher les informations relatives à Signal-Sport de manière visible.

→ En conclusion, la directrice des sports souligne un engagement plus fort du mouvement sportif et une **amélioration notable de la qualité des collaborations entre les acteurs impliqués**.

INTERVENTION DU CNOSF : La prévention des violences et discriminations dans les grands événements sportifs

Mme Alice Caron, chargée de la prévention des violences

→ Plusieurs mesures concrètes ont été mises en place pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) au sein du CNOSF. **Tous les employés sont sensibilisés à ces enjeux**, afin de favoriser une culture de respect, de vigilance et de responsabilité partagée.

→ **Un référent VSS est nommé sur place à l'occasion d'événement** pour recueillir les signalements, accompagner les personnes concernées et assurer le suivi des situations.

→ Par ailleurs, **un contrôle de l'honorabilité est désormais intégré au processus de renouvellement de la carte professionnelle**, en collaboration avec les référents des fédérations sportives, afin de renforcer la prévention en amont. Certaines fédérations, comme celle de rugby, ont déjà mis en place des dispositifs exemplaires, notamment un système de recueil des signalements VSS pendant les matchs, illustrant l'importance d'une action de terrain, visible et accessible.

TABLE RONDE : La relation entraîneur-athlète dans le haut niveau

- Mme Anne Barrois-Chombart, Directrice générale adjointe de l'INSEP
- Mme Angélique Cauchy, Association Rebond
- Mme Séverine Vandenhende, Entraîneuse de haut niveau en judo
- Mme Stéphanie Meriaux, Université de Nice et Association Prévention et bienveillance dans le sport

Dans le cadre du plan Éthique et Intégrité, un **dispositif expérimental visant à encourager les échanges entre entraîneurs et athlètes** autour des questions éthiques a récemment été mis en place à l'INSEP. Porté par **Léonore Perrus**, adjointe au pôle formation, ce projet concerne actuellement neuf entraîneurs issus de disciplines variées.

L'objectif est de créer des **espaces de dialogue** favorisant la confiance, la réflexion commune et une culture partagée de l'éthique dans la pratique sportive.

À la rentrée, **un questionnaire obligatoire sera déployé pour toute personne entrant sur le site de l'INSEP pour plus d'une nuit**. Ce questionnaire, conçu comme un outil de sensibilisation, constitue un passage préalable essentiel, permettant à chacun de s'interroger sur les enjeux d'intégrité et de responsabilité dans son rôle au sein du sport.

Parallèlement, un **projet de formation en e-learning** est en cours de développement avec la Fédération française des sports de glace, renforçant encore l'offre de sensibilisation et de montée en compétence autour de ces sujets.

→ **Angélique Cauchy** attire l'attention sur le vocabulaire utilisé dans le milieu sportif, en particulier l'expression "relation entraîneur-entraîné", qu'elle estime inadaptée car elle sous-entend une hiérarchie implicite. Elle plaide pour une **relation d'égal à égal, plus respectueuse des personnes et des rôles**.

→ **Stéphanie Meriaux** rappelle que le **premier congrès international sur la prévention des violences sexistes et sexuelles dans le sport s'est tenu récemment au Canada**, un pays pionnier en la matière, là où la France reste encore en retard.

Elle collabore actuellement avec l'INSEP à la **conception d'une formation en e-learning autour de la prévention des VSS**. Cette formation repose sur plusieurs objectifs pédagogiques : apprendre à se connaître soi-même, comprendre sa discipline, mieux connaître les athlètes, savoir accueillir la parole et identifier les signaux faibles. Elle insiste sur l'idée que **"perdre du temps pour en gagner"** est une logique à adopter : mettre en place des actions prend du temps, mais les bénéfices à long terme sont considérables.

Elle souligne également que chacun, qu'il soit entraîneur, athlète ou dirigeant, a besoin d'aide : **la complexité des responsabilités dans le sport justifie une approche collective, solidaire et outillée**. Enfin, elle évoque le témoignage de la gymnaste Mélanie De Jesus Dos Santos, qui met en lumière les dérives encore trop fréquentes dans le sport de haut niveau, où le corps et l'esprit des athlètes sont souvent mis à rude épreuve. Ce témoignage rappelle l'urgence de repenser en profondeur les pratiques et les cadres dans lesquels évoluent les sportifs.



INTERVENTION DU CPSF : recherche sur les violences dans le sport et le parasport

Mme Valentine Duquesne, chercheuse

→ Selon **Valentine Duquesne**, il est important de traiter les questions de violence et de discrimination de manière **transversale**, en abordant des problématiques telles que le racisme, l'homophobie, la transphobie, le validisme et d'autres formes de violences

À ce titre, le CPSF collabore activement avec l'association **En avant toutes** et la **Fondation Alice Milliat** pour promouvoir l'égalité et lutter contre toutes les formes de violences et de discriminations.

Dans ce cadre, la chercheuse cite une étude canadienne réalisée en 2021 sur les violences interpersonnelles, mettant en évidence l'ampleur des violences psychologiques, qui sont souvent sous-estimées et trop peu abordées dans les discussions publiques.

En outre, une étude menée par l'OMS a révélé que les violences à l'égard des personnes en situation de handicap sont largement invisibles, avec une prévalence significativement plus élevée que chez les personnes valides, soulignant un aspect crucial de l'inégalité en matière de protection et de reconnaissance des droits. Le CPSF travaille également sur une thèse CIFRE, en partenariat avec le Conseil régional du Centre-Val de Loire, qui vise à développer du contenu pédagogique spécifique pour la formation des acteurs du sport et du parasport.

Par ailleurs, les Canadiens produisent un grand nombre d'études sur ces thématiques et se questionnent actuellement sur les facteurs ayant favorisé la libération de la parole autour de ces problématiques. Le CPSF collabore également avec l'association **Contre les Violences sur Mineurs (CVM)**, qui a récemment réalisé un court-métrage intitulé "Libérer la parole", un outil de sensibilisation et de mobilisation sur ces enjeux.

Structuration et développement des contenus de formation

Mme Mona Pantel, chargée de mission sur la prévention des violences et des discriminations, Ministère chargé des sports

La formation est considérée comme la pierre angulaire de la lutte contre les violences dans le sport. Depuis 2022, il est devenu obligatoire de traiter des questions d'ordre éthique dans toutes les formations. Ces formations sont structurées autour de quatre grands modules : **le socle commun de connaissances, le recensement des ressources existantes, l'identification d'outils complémentaires et le développement d'un réseau d'experts.** Le ministère prévoit également de créer une plateforme dédiée, qui centralisera l'ensemble des ressources disponibles et permettra de suivre l'avancée des formations.

La première session de formation est prévue pour décembre 2025, marquant ainsi un jalon important dans la mise en place de ces actions de sensibilisation et de prévention à l'échelle nationale.

- Mme Aurore Jarry, CROS Normandie
- M. Jérémy Goupille, Fier Play (association)
- M. Théophile Mendes, Union Sportive Léo Lagrange

→ Le CROS de Normandie, sous l'impulsion d'**Aurore Jarry**, s'est particulièrement impliqué dans cette dynamique en organisant deux formations dédiées à ces thématiques. Aurore Jarry, en tant que responsable régionale, veille à ce que **les structures sportives de la région soient pleinement informées et formées sur les questions de violences et de discriminations.** L'objectif est de sensibiliser et d'offrir des outils concrets aux acteurs du sport pour mieux comprendre, prévenir et agir face à ces problématiques.

→ **Jérémy Goupille**, de l'**association Fier Play**, un acteur clé de la promotion de l'inclusion et de la lutte contre l'homophobie dans le sport, souligne que la formation sur les violences sexistes et sexuelles, mais aussi sur l'inclusivité, est essentielle pour garantir un environnement sportif respectueux et égalitaire. Fier Play œuvre activement pour un sport plus ouvert et plus respectueux des diversités, notamment à travers des actions de sensibilisation et des outils pratiques visant à lutter contre toutes les formes de discriminations, en particulier envers les personnes LGBT+. Une étude d'IPSOS a récemment révélé que 17 % de la génération Z se déclarent LGBT, mettant en lumière la nécessité de mieux prendre en compte cette réalité dans les formations et d'agir de manière proactive pour garantir l'inclusion et le respect des diversités au sein des pratiques sportives.

→ De son côté, **Théophile Mendes**, de l'**Union Sportive Léo Lagrange**, met en avant l'importance de l'engagement des associations sportives pour lutter contre les violences et garantir un sport accessible à toutes et à tous. L'Union Sportive Léo Lagrange s'engage notamment à travers des actions concrètes visant à intégrer les valeurs de respect, d'éthique et de solidarité dans les pratiques sportives.

DISCOURS DE CLÔTURE

Mme Isabelle Demongeot et Mme Sarah Abitbol



→ **Sarah Abitbol** a laissé un héritage profond et durable dans la lutte contre les violences sexuelles dans le sport, marquée par la promulgation de la Loi Abitbol en 2024, ainsi que par la création de son association, **La Voix de Sarah**. Cette loi a été un tournant législatif en France, en mettant en place des mesures concrètes pour mieux protéger les victimes de violences sexuelles, en particulier dans le milieu sportif.

L'association qu'elle a fondée œuvre activement pour accompagner les victimes, sensibiliser et mettre en lumière les dérives auxquelles sont confrontées les athlètes, en particulier les jeunes.

→ **Isabelle Demongeot**, elle aussi ancienne victime, a joué un rôle majeur dans la libération de la parole avec son livre "Service volé", qui a non seulement été publié mais aussi adapté en film. Ce témoignage poignant fait partie des nombreux récits qui ont permis de briser le silence autour des violences subies par des athlètes. Le livre de Sarah Abitbol, "Un si long silence", a lancé le mouvement #MeToo dans le sport, ouvrant ainsi la voie à de nombreuses victimes qui ont osé prendre la parole. Isabelle Demongeot souligne que les fédérations sportives jouent un rôle clé dans la prévention, et cite en exemple la Fédération française de handball, qui a été précurseuse en la matière grâce à l'engagement de Béatrice Barbusse.

Isabelle Demongeot a, de plus, créé son **association Bien jouer**, qui vise à promouvoir un sport plus respectueux et éthique. Dans cette démarche, elle est activement à la recherche de partenaires pour étendre son action.

→ Elle propose également plusieurs pistes pour un changement rapide dans le sport : développer une méthode d'entraînement axée sur le bien-être des athlètes, dans laquelle la souffrance ne serait plus un élément nécessaire à la performance ; mettre en place des dispositifs de formation spécifiques pour les entraîneurs et les responsables ; permettre aux enfants de noter leurs entraîneurs afin d'assurer un contrôle et une transparence ; et enfin, créer des espaces où toutes les victimes peuvent se rassembler et échanger.

→ Elle insiste également sur la **nécessité de parler des violences de manière générale, et pas seulement des violences sexistes et sexuelles**. Selon elle, la protection des enfants doit englober toutes les formes de violences, qu'elles soient physiques, psychologiques, ou sexuelles. Cela nécessite une approche globale de la prévention et de l'accompagnement, ainsi qu'un développement de la recherche dans ce domaine. Elle déplore qu'une grande étude sur ces questions n'ait pas été menée depuis le mandat de Roselyne Bachelot, alors ministre des Sports, et plaide pour une mobilisation accrue de la recherche pour mieux comprendre et prévenir ces violences.

→ Enfin, Isabelle Demongeot met en avant **l'impact des films récents sur la sensibilisation des parents**, qui jouent un rôle essentiel dans la protection des enfants. Selon elle, ces films, comme Slalom, qui abordent les violences dans le sport, ont un impact direct sur la manière dont les parents perçoivent ces questions et sont désormais des outils incontournables de sensibilisation à grande échelle. Ces œuvres aident à briser les tabous et à amorcer une prise de conscience collective qui peut contribuer à un changement durable.

